



Ministère de la Santé et des Services sociaux

Résumé des études réalisées sur la pratique des omnipraticiens

DGPRM

20 février 2015

Québec 



Nombre de jours



Nombre de jours

- Peu importe la méthode utilisée, on constate une baisse du nombre moyen de jours des médecins omnipraticiens.
- Différentes méthodes ont été utilisées pour comparer dans le temps l'offre de service offerte par les omnipraticiens :

Méthode 1

- On prend en compte tous les médecins qui ont facturé à la RAMQ et on comptabilise toutes les journées où le médecin a facturé au moins 1 \$.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 214,2 jours en 1998-1999 à 195,8 jours en 2011-2012, une baisse de 18,4 jours (8,6 %).

Méthode 2

- On prend en compte tous les médecins qui ont facturé à la RAMQ et on comptabilise les journées avec un seuil minimum (exemple 439 \$ en 2011-2012). Le seuil est augmenté pour tenir compte des augmentations accordées aux médecins à travers les années.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 188,1 jours en 1998-1999 à 167,7 jours en 2011-2012, une baisse de 20,4 jours (10,8 %).

Méthode 3

- On prend en compte 80 % des médecins les mieux rémunérés on comptabilise toutes les journées où le médecin a facturé au moins 1 \$.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 233,3 jours en 1998-1999 à 216,5 jours en 2011-2012, une baisse de 16,8 jours (7,2 %).

Méthode 4

- On prend en compte 80 % des médecins les mieux rémunérés et on comptabilise les journées avec un seuil minimum (exemple 439 \$ en 2011-2012). Le seuil est augmenté pour tenir compte des augmentations accordées aux médecins à travers les années.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 210,7 jours en 1998-1999 à 190,4 jours en 2011-2012, une baisse de 20,3 jours (9,6 %).

Méthode 5

- On prend les médecins avec une activité minimale tout au long de l'année (méthode RMB) et on comptabilise toutes les journées où le médecin a facturé au moins 1 \$.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 229,6 jours en 1998-1999 à 215,0 jours en 2011-2012, une baisse de 14,6 jours (6,4 %).

Méthode 6

- On prend les médecins avec une activité minimale tout au long de l'année (méthode RMB) et on comptabilise les journées avec un seuil minimum (exemple 439 \$ en 2011-2012). Le seuil est augmenté pour tenir compte des augmentations accordées aux médecins à travers les années.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 203,8 jours en 1998-1999 à 186,3 jours en 2011-2012, une baisse de 17,5 jours (8,6 %).

Méthode 7

- On prend en compte tous les médecins qui ont facturé à la RAMQ et on attribue une valeur à chaque journée de facturation. Toute journée dont le revenu excède la rémunération d'un médecin payé au tarif horaire pendant 7 heures compte pour une journée. Sous ce seuil, la journée vaut moins.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 159,0 jours en 2005-2006 à 151,2 jours en 2013-2014, une baisse de 7,8 jours (4,9 %).

Méthode 8

- On prend les médecins avec une activité minimale tout au long de l'année (méthode RMB) et on comptabilise toutes les journées où la facturation permet d'identifier des patients.
- Avec cette méthode, le nombre de jours est passé de 191,1 jours en 1998-1999 à 176,9 jours en 2008-2009, une baisse de 14,2 jours (7,4 %).



Autres méthodes

Méthode 9

- On prend en compte tous les médecins qui ont facturé à la RAMQ et on comptabilise le nombre total de services effectués par ces médecins.
- Avec cette méthode, le nombre de services est passé de 30,0 M en 2000-2001 à 29,2 M en 2010-2011, une baisse de 2,7 %.
- Au cours de cette même période, le nombre de médecins a augmenté de 12 %.

Méthode 10

- On retient tous les médecins qui ont eu des contacts patients et on comptabilise le nombre total de contacts patients qu'ils ont réalisés.
- Avec cette méthode, le nombre de contacts patients est passé de 23,1 M en 2006-2007 à 22,0 M en 2010-2011, une baisse 1,1 M, soit de 4,9 %.
- Au cours de cette même période, le nombre de médecins ayant eu des contacts patients a augmenté de 8,4 %.